

## Les retours des Polonais de France vus par les associations et groupements politiques polonais en France, de 1945-1949.

*Szulc Joanna*

*Université Paul Verlaine Metz*

### Introduction :

A la fin de la Première Guerre Mondiale, la France est pour une grande partie dévastée, elle a besoin d'une nombreuse main d'œuvre pour reconstruire le pays et faire redémarrer l'économie nationale.

Dans ce but, la France choisit la Pologne, nouvelle démocratie et signe le 3 septembre 1919 une convention relative à l'émigration et l'immigration. Les mineurs et les ouvriers polonais viennent s'installer en masse avec leurs familles dans les régions industrielles ou agricoles qui nécessitent une main d'œuvre abondante. La population polonaise passe de **45.766** personnes en **1921** à **507.811** en **1931**. Les Polonais sont installés principalement dans les bassins houillers du Nord et du Pas de Calais, de la Moselle mais aussi dans les zones de grande culture dévastées de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

En 1939, la communauté polonaise reste étonnamment homogène et a peu changé malgré sa fixation prolongée. En fait beaucoup de polonais après une expérience déjà assez longue en France ne ressentent pas comme un vrai problème une insertion dans la société française. Au fond ils ont voulu et ont pu récréer une micro société qui les satisfait.

L'entrée dans la guerre de cette communauté va entraîner de nombreux bouleversements en son sein. Elle est dans une situation délicate puisqu'elle doit se battre pour son pays, mais aussi défendre son pays d'accueil. L'arrivée au pouvoir de Pétain ne laisse plus de place au doute pour la majorité des mineurs polonais qui décident de s'enrôler dans la résistance.

L'occupation allemande porte un coup fatal aux associations polonaises, la renaissance de ces associations est préparée dans la clandestinité par des groupements qui se manifestent dès 1941 en participant de manière autonome ou non à des actions de résistance.

La résistance polonaise se regroupe principalement dans deux mouvements distincts le POWN (*Polska Organizacja Walki o Niepodleglosc*) organisation polonaise de la lutte pour l'indépendance et le PKWN (*Polski Komitet Wyzwolenia Narodowego*) comité polonais de libération nationale.

Le **POWN** se constitue sur le territoire français après la débâcle de juin 1940. L'objectif affirmé de la POWN était de constituer une force strictement polonaise distincte de la résistance française et utilisable pour contrebalancer le plus possible après la guerre, le poids de l'URSS en Europe. Le mouvement était soutenu et recevait ses directives du gouvernement polonais en exil à Londres.

Le **PKWN** quant à lui est fondé à l'initiative de la résistance, en Pologne même, et avec l'aide des immigrés à Moscou, se développe en un comité de libération nationale, ses membres étant disséminés dans les différents groupes de résistance et notamment dans les groupes FTP MOI. C'est en avril 1944 que la politique d'Union Nationale aboutit à la formation d'un PKWN à l'échelle de toute l'immigration polonaise en France.

Les divisions au sein de la communauté polonaise pendant la guerre ont eu des conséquences d'autant plus importantes que la Pologne connaît de profonds bouleversements à la fin de la guerre avec la modification de ses frontières.

La fin de la Seconde Guerre Mondiale marque une période de bouleversements pour la Pologne, ses frontières ont changé. La Pologne perd des territoires à l'Est avec les villes et les régions de Lwow et de Wilno mais reçoit des compensations à l'Ouest et au Nord avec le rattachement des grands centres urbains de Gdansk, Szczecin et Wroclaw. Pour reconstruire son pays et remettre en marche son économie, la Pologne devait faire appel à la plus grande main d'œuvre possible. Au prime abord le gouvernement provisoire devait faire appel à toutes les personnes déplacées qui se trouvaient en Europe et ensuite seulement faire appel à ses compatriotes qui ont émigré pendant l'entre-deux-guerres. Ce dernier mouvement est appelé en Pologne la « ré-émigration ».

Le rapatriement a débuté en juin 1945, au moment du rétablissement des relations diplomatiques entre la France et la Pologne. La « ré-émigration » se différencie principalement du rapatriement parce qu'elle nécessitait des accords diplomatiques entre la France et la Pologne. Ces « ré-émigrants » avaient tous pour la plupart une situation professionnelle et familiale et devaient être certains que le gouvernement polonais pouvait leur offrir de bonnes conditions de retour. Le chiffre des retours est difficile à évaluer, les chiffres français tablent sur 50.000 personnes environ alors que les autorités polonaises sur plus de 70.000 personnes. Le chiffre le plus probable est celui apporté par Franciszek Kusiak, 61.233 personnes, ce qui représente 17% de la population totale des Polonais en France.

Il est intéressant de s'interroger sur ce processus de retour et de savoir comment ces personnes ont été encadrées dans leur choix définitif.

## **I : La colonie polonaise en France, reflet de la situation de la Pologne sur la scène internationale.**

### **A) présentation de la situation politique et géopolitique de la Pologne à la fin de la guerre**

A Yalta, en février 1945, le protocole précise que la frontière orientale doit suivre la ligne Curzon, au niveau politique, il indique que le gouvernement provisoire doit être élargi aux représentants des partis démocratiques agissant à l'intérieur comme à l'extérieur et que la tâche prioritaire du nouveau gouvernement provisoire d'union nationale est de procéder, le plus rapidement possible à des élections libres.

Le 28 juin 1945 est proclamé le gouvernement d'union nationale majoritairement communiste. Très vite ce gouvernement est reconnu par les puissances alliées, l'URSS, la France, les USA et l'Angleterre, ce qui enlève toute accréditation au gouvernement polonais de Londres. Ce dernier n'a d'autre possibilité que de maintenir une certaine conception d'une Pologne indépendante.

### **Nombre des Polonais en France à la fin de la guerre, répartition démographique et géographique**

Il est difficile d'évaluer numériquement le nombre de Polonais en 1945, car non seulement aucun recensement n'est disponible mais aussi car cette population a connu pendant la guerre de très nombreux déplacements de population. Au 1er janvier 1939 la population polonaise comptait 480.000 personnes, la guerre mobilise plus de 70.000 hommes. Pendant la guerre la France va

connaître un afflux de civils polonais. 180.000 personnes sont employées dans les départements occupés par les Allemands (Ardennes, Haute Marne, Meuse et Meurthe et Moselle) pour travailler dans les grandes fermes et plus de 80.000 polonais travaillent pour l'association TODT. En 1946, la population polonaise compte 423.443 personnes sur le territoire français.

Quant à la répartition géographique des Polonais de France elle ne subit aucune modification par rapport à celle de l'entre-deux-guerres. Ce sont toujours les départements industriels du Nord et de l'Est, ainsi que les régions agricoles de l'Île de France, qui regroupent le plus de Polonais.

La « ré-émigration » et le rapatriement prenaient une place importante dans la politique du gouvernement de Londres comme dans le gouvernement de la Pologne populaire. Une vive propagande a été menée par ces deux forces politiques pour encourager ou décourager le retour au pays. Le gouvernement polonais en exil voulait maintenir le soutien des puissances de l'ouest, mais a commis un certain nombre de maladresses vis-à-vis de l'émigration polonaise. Cela concernait surtout le lieu d'installation des « ré-émigrés ». Le gouvernement de Londres ne voulait pas accepter les nouvelles extensions vers l'ouest et préférait garder les territoires de l'est.

Le gouvernement provisoire de Lublin a profité de ce discrédit pour mettre en place une véritable propagande et de nombreux moyens pour faire revenir ses compatriotes, émigrés pendant l'entre-deux-guerres. Mais jusqu'à la fin de 1945, rien n'a été fait pour leur retour; la principale priorité du gouvernement provisoire était de rapatrier au plus vite les déplacés des autres régions ainsi que tous les prisonniers de guerre.

Ainsi au milieu de 1945, l'immigration polonaise sort de la guerre aussi divisée qu'elle était avant, mais les lignes de partage ne sont plus les mêmes, et les contours des différents camps sont beaucoup plus nets. D'un côté, nous trouvons le bloc dominé par les communistes, de l'autre, le camp légaliste, fidèle au gouvernement de Londres en exil, et enfin la troisième composante de la vie associative, le mouvement catholique qui demeure à l'écart de ces deux mouvements.

## **B ) Transposition de la division politique polonaise en France**

création de trois entités différentes, avec leur propre appareil politique, économique et idéologique  
présentation de ces trois groupes, leur naissance et leur évolution, leurs oppositions, notamment sur les questions politiques et leur positionnement sur les retours

### **1 : *Rada Narodowa Polakow we Francji* - Conseil National des Polonais en France (plus loin RNP)**

Le conseil national des Polonais en France soutenait l'idée d'un retour rapide des ressortissants polonais. Ce groupe politique puise ses racines dans les sections polonaises des syndicats français tels que la **CGT** et dans les groupes de langues du parti communiste français.

Le principal journal énonçant leurs idées est la **Gazeta Polska** (La gazette polonaise), journal polonais fondé sous l'occupation en 1941, édité à Paris entre septembre 1945 et décembre 1952.

Le comité polonais de libération nationale en France a animé des congrès pour décider du devenir des émigrés polonais en France. Ce comité a présenté lui-même un programme bien précis du déroulement des rapatriements et de la « ré-émigration ».

Le deuxième congrès (du 28 au 30 juillet 1945) réunissait 448 délégués ainsi qu'une dizaine de représentants du gouvernement et de partis politiques polonais avec des représentants du gouvernement français. Ce congrès a présenté le déroulement du rapatriement et de la « ré-émigration » :

- tous les départs doivent être organisés après le rétablissement des communications et le recouvrement des relations diplomatiques entre la France et la Pologne, pour qu'il soit possible de mettre en place le rapatriement et la « ré-émigration »
- le rapatriement doit être géré par les consulats et la croix rouge polonaise
- les premiers à partir sont les déportés et les personnes arrachées à leurs foyers et à leurs familles à cause de la guerre
- ensuite partent les prisonniers de guerre
- sans conditions partent les personnes les plus importantes pour la Pologne : les représentants sociaux, les spécialistes dans différents domaines et des artistes
- ensuite les « ré-émigrés »

Après le congrès libre, le PKWNF a été transformé en *Rada Narodowa Polakow we Francji* (conseil national des Polonais en France), il a élargi ses bases et désormais admet dans son comité directeur et dans ses diverses sections des organismes tels que:

- la fédération des ouvriers polonais
- la caisse de secours
- la CGT polonaise
- les anciens combattants d'Espagne
- les commerçants polonais

Le conseil national, communiste ou pro-communiste, dont le comité directeur est à Paris, comprend des comités locaux disséminés dans différentes colonies. L'organisation du conseil national des Polonais en France comprend trois filiales qui sont OPO (organisation pour la Patrie), Grunwald (association pour la jeunesse polonaise) et Maria Konopnicka (association féminine).

Ces trois organisations se proposent au sein du conseil national des Polonais en France de soutenir le gouvernement de Varsovie par tous les moyens immatériels et matériels et d'apporter une aide financière et morale à leurs partisans.

Le Conseil a fait une intense propagande pour le rapatriement des Polonais de France en Pologne. Ce groupement était le seul à présenter réellement un projet concret pour la préparation des retours.

## **2 : *Centralny Zwiizek Polakow* plus loin CZP (Union Centrale des Polonais)**

L'union centrale des Polonais est un groupement démocratique affilié au gouvernement polonais de Londres. Cette organisation a été précédée par le *Centralny Komitet Walki* (Comité central de lutte).

A la fin de la guerre, ce comité devait organiser au plus vite un congrès des différentes organisations « pro-londoniennes ». Son but était de concurrencer le PKWN qui était déjà organisé depuis décembre 1944. En janvier 1945 se sont réunis à Lille tous les présidents des comités de luttes des départements du Nord et du Pas-De-Calais. Les représentants des groupes démocratiques ont décidé finalement de réunir toutes les associations et organisations « pro-londoniennes » à Paris le 27 et 28 mai 1946.

Ce rassemblement réunissait plus de 600 délégués des plus grandes colonies polonaises en France.

C'est lors de cette réunion qu'a été créée l'Union Centrale des Polonais. Cette union devait représenter l'organisation centrale des associations polonaises présentes au niveau local et régional. Au total cette union rassemblait plus de 2.000 associations avec 235 comités locaux et 22 comités régionaux. Mais dans l'ensemble ces associations n'avaient pas un très grand nombre d'adhérents.

Le programme de l'Union Centrale des Polonais était très clair, c'était d'abord et avant tout de continuer la lutte contre les communistes et contre le gouvernement provisoire polonais : « *le but principal à ce moment précis et le but de tous les Polonais doit être la lutte pour une Pologne indépendante, libre et avec des frontières non modifiées [...]* »

Elle a essayé par tous les moyens de développer au maximum son organe de presse. Très vite a été mise en place une diffusion de tracts en polonais et en français pour transmettre l'idée de cette Union.

Le principal journal édité par l'Union était un bimensuel « *Sztandard* » (L'Etendard) qui paraissait irrégulièrement. En plus de celui-ci a été édité également le « *Biuletyn Informacyjny* » (Bulletin d'Information).

Cette Union était clairement opposée à un quelconque retour des émigrés polonais au pays. Pour les représentants, la guerre n'était pas finie et les Polonais ne pouvaient pas rentrer dans un pays dépendant de l'URSS. L'Union Centrale utilisait différents arguments pour décourager les Polonais présents en France à retourner au pays. Il était mis en avant dans différents journaux que la Pologne n'était pas un Etat souverain, que l'armée polonaise ne disposait pas de son propre commandement et qu'au pays régnait la misère.

L'adhésion à l'Union Centrale des Polonais dépendait principalement de l'évolution de la scène politique internationale. Plus le gouvernement français mettait de distance dans ses relations avec la Pologne et plus le gouvernement polonais à Londres avait de chance de se faire entendre.

### **3 : *Polskie Zjednoczenie Katolickie* (Union Catholique Polonaise)**

La religion catholique était très importante auprès des Polonais de France. Dès 1925 est apparue l'union des associations catholiques. Cette Union regroupait toutes les chorales polonaises, ainsi que des associations féminines et des associations pour la jeunesse. Lors de la Seconde Guerre mondiale, une grande partie des membres des associations catholiques ainsi que tous les missionnaires polonais se sont engagés dans les forces armées polonaises et dans les mouvements de résistance français.

A la tête de cette union siégeaient des prêtres directeurs ainsi que des représentants laïcs. Cette union était divisée de la même manière que les autres groupes, en comités locaux et régionaux. Le siège de l'union se trouvait à Lens.

Un nouveau congrès a été organisé le 26 août 1945 lors de la reconstruction de cette organisation catholique. Il a été discuté entre autres des relations entre les différentes associations polonaises, les problèmes de l'éducation scolaire et des enseignants ainsi que le retour de l'émigration au pays. Une résolution de la fédération catholique au cours de sa première assemblée générale d'après-guerre, a posé les conditions de retour en Pologne : «

L'union des associations catholiques polonaises en France se sent étroitement unie au pays natal, et considère comme une sainte obligation, le retour des Polonais au pays lorsque le temps sera venu et

dans des conditions garantissant aux rapatriés le maintien de tous les droits et prestations acquis au cours des longues années de travail en France. Simultanément l'assemblée générale exprime sa protestation contre l'utilisation de la question du rapatriement à des fins politiques. »

Mais la position globale de neutralité affichée au départ va se changer peu à peu en attitude d'opposition complète. Les associations catholiques étaient opposées au nouveau régime communiste polonais. Elles prévenaient contre la propagande et se méfiaient des appels patriotiques du gouvernement populaire polonais.

La mission catholique en France éditait son propre journal, un hebdomadaire intitulé « *Polska Wierna* » (La Pologne Fidèle). L'allié des organisations catholiques polonaises en France était le journal « *Narodowiec* » (Le National). Ce journal était d'influence démocratique et catholique, un des journaux ayant le plus grand lectorat. Ce journal soutenait l'opinion d'un non-retour de l'émigration polonaise.

## **II: Les moyens d'expression et de communication des différents mouvements et leur influence sur les retours**

### **A) Evolution des retours**

Le nombre et le pourcentage de « ré-émigrés » polonais de France de 1946 à 1950.

<b>Année ....</b>	<b>mi-1946 .....</b>	<b>1947 .....</b>	<b>1948 .....</b>	<b>1949 .....</b>	<b>mi-1950 ....</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre.....</b>	<b>10.078</b>	<b>33.586</b>	<b>14.000</b>	<b>2.412</b>	<b>1.047</b>	<b>61.223</b>
<b>% .....</b>	<b>16,5%</b>	<b>54,9%</b>	<b>22,9%</b>	<b>3,9%</b>	<b>1,8%</b>	<b>100%</b>

1947 est l'année du plus grand nombre de Polonais rapatriés. Ils représentent 54,90% de retours sur toute la période de « ré-émigration ». C'est pendant cette année que les demandes étaient les plus nombreuses et les transports fonctionnaient correctement. Les communications ont pu être rétablies. Puis dès 1948 le nombre de « ré-émigrés » baisse régulièrement, cela est notamment dû à la détérioration des relations entre la France et la Pologne (début de la Guerre Froide) mais aussi à cause de la baisse des demandes. Au total 61.223 polonais sont revenus dans leur pays natal.

La première convention franco-polonaise relative aux départs des ouvriers polonais de France est signée le 20 février 1946 et prévoit de départ de 5.000 mineurs, en août 1946 un accord analogue est signé et prévoit le départ de 2.000 ouvriers agricoles. La convention du 28 novembre 1946 prévoit le retour de 17.000 polonais pour l'année 1947.

La convention du 24 février 1948 prévoit le départ de 16.000 polonais pour la même année.

Le 27 novembre 1948, le gouvernement français a envoyé une note, dans laquelle il déclarait, que l'accord au sujet de la « ré-émigration » ne sera pas prolongé. Selon lui, les conditions de vie sont rentrées dans la normale et les étrangers peuvent quitter la France par leurs propres moyens. Dans cette situation, le côté polonais a décidé de couvrir les frais d'arrivée par trains internationaux des « ré-émigrés ». De plus le gouvernement polonais a envoyé en France, un navire « Le Batory », qui le 19 mai 1949 a pris au pays 710 personnes. Dans ce chiffre il y avait 35% de familles d'ouvriers, 30% de paysans, 25% de familles de mineurs et 10% d'autres métiers et des retraités. En comptant les arrivants par bateau et par transport ferroviaire nous pouvons dénombrer 2.412 polonais. Sur les mêmes bases de 1949, les autorités polonaises ont continué la « ré-émigration » en 1950, avec un total de 1.047 personnes.

## **B ) Evolution de la propagande pour les retours des principales centrales**

### **\*1945, réorganisation des associations, premiers départs clandestins, positionnement des différents groupes**

Les membres du RNP veulent prendre en main l'organisation des retours. Mais la propagande est désorganisée, les autorités polonaises ne peuvent pas accueillir les « ré-émigrés » alors que les militants poussent les Polonais à partir. Certains d'entre eux organisent des départs clandestins, non organisés, par l'intermédiaire de convois soviétiques, de convois sanitaires ou en passant la frontière belge. Certains d'entre eux sont déboutés à l'arrivée dans la zone militaire américaine en Allemagne.

Le RNP utilise un argumentaire bien précis pour encourager le départ d'un maximum de polonais. Ces arguments se retrouvent à la fois dans la presse de l'émigration (*Gazeta Polska*,..) dans les tracts, dans les discours des réunions d'information ainsi que dans les films diffusés dans les différentes colonies polonaises. Voici les principaux arguments utilisés:

#### **- argument familial**

Cet argument joue principalement sur la fibre émotionnelle de la famille. Le but est d'inciter les personnes à rejoindre au plus vite les proches qui les attendent, rejoindre leurs lieux d'habitation qu'ils ont abandonné.

#### **- argument économique**

Cet argument se base sur trois critères différents ; un travail attend les « ré-émigrés », ils peuvent espérer une ascension sociale rapide et peuvent être certains qu'un avenir « glorieux » est prévu pour leurs enfants. Ces arguments sont pour certains Polonais, les raisons principales de leur départ de France.

#### **- argument patriotique**

« La Pologne populaire » met en avant des arguments « ouvriéristes » pour encourager à un retour rapide, où le travail du paysan et de l'ouvrier est mis en avant. De plus le gouvernement joue sur l'égalité des chances des enfants des « ré-émigrés ».

Les arguments patriotique et idéologique ont été déterminants dans le choix du retour pour une partie de l'immigration polonaise. Pour eux la Pologne d'après-guerre n'était plus la même que pendant l'entre-deux-guerres. Selon eux la Pologne n'était plus un pays de propriétaires terriens mais un pays gouverné par les ouvriers.

Quant au CZP, il avait également mis en place dès 1945, une propagande bien organisée et un argumentaire d'opposition bien précis.

En effet, les membres du CZP déposent dans les boîtes aux lettres de leurs concitoyens diverses publications, rapports et tracts. Les rapports anonymes donnent des informations tout à fait pessimistes sur la Pologne et de commentaires anti-soviétiques.

De plus le CZP juge sévèrement le nouveau gouvernement de Varsovie qu'il appelle « gouvernement fantoche ». Pour eux aucun compromis n'est possible avec les Soviétiques et le gouvernement. Selon ces milieux polonais, la Russie est pour la Pologne l'ennemi héréditaire au même titre que l'Allemagne.

En somme, ils considèrent que du point de vue purement polonais, seul le gouvernement de M.Arciszewski à Londres, est le seul garant de l'existence d'une Pologne forte et indépendante.

**\*1946, signature de la convention, propagande intense pour la reconstruction de la Pologne, vision idéalisée, prise en main des retours par le RNP, organisation, débauchage chez les particuliers**

Le RNP prend entièrement la responsabilité de diriger les formalités de retours. Pendant la période des retours ce comité a surtout joué un rôle de relais entre le consulat général de Lille d'une part et la population polonaise de l'autre.

Son activité est très grande: organisation de la propagande, organisation pratique des départs et prises de contacts avec les autorités officielles polonaises. Les différents présidents des groupements poursuivent une intense propagande, des affiches écrites en polonais sont déposées dans les différents puits, les membres du parti font du débauchage au porte à porte, pour encourager au retour le plus rapide.

Les meilleurs éléments du RNP sont envoyés dans des centres de formation à Paris, où on leur apprend l'Histoire de la Pologne ainsi que différentes techniques de propagande.

De nombreux films sont diffusés dans les principales régions d'implantation, comme par exemple dans l'arrondissement de Lens. Le conseil national des Polonais en France, projette dans les communes du secteur: Lens, Méricourt Sallaumines, Fouquières, un film intitulé « *Trois images de la Pologne nouvelle* ».

Dans chaque localité les séances sont organisées par les présidents des sections locales de cette association. Le film projeté présente trois images de la Pologne nouvelle:

- **la Pologne combattante**: récit et documentation de la guerre de la Pologne depuis 1939 jusqu'à maintenant
- **la Pologne qui juge ses bourreaux** : images de la trahison de Bor Komorowski
- **la Pologne résistante** : images des ruines à relever et combats victorieux de la résistance polonaise.

Des membres du gouvernement polonais viennent également en France pour inciter les Polonais au retour le plus rapide, c'est le cas du ministre du travail Stanczyk, qui a fait une tournée à travers la France dans les principaux lieux de concentration de la population polonaise.

Le CZP est dans une situation difficile, il doit faire face non seulement aux attaques du camp adverse mais aussi aux problèmes internes de son groupement. En effet les effectifs sont en baisse au profit du RNP ou à la suite de désistements. De plus le CZP doit affronter de graves problèmes financiers notamment à cause de l'arrêt des financements de l'ex-gouvernement de Londres et de la baisse des revenus que lui apportent les cotisations de ses adhérents.

**\*1947, changement de mot d'ordre de la propagande car perte d'influence, moins de retours, propagande accès désormais sur le patriotisme, réalité de la vie**

Une réunion se déroula le 12 février 1947 à l'Ambassade de Pologne à Paris. Le conseiller de l'Ambassade insista pour que toute la propagande soit faite dans la presse, dans les conversations privées et par le moyen de meetings, afin de permettre de réaliser entièrement le plan de rapatriement prévu de l'année 1947.



Chaque dimanche, des réunions sont organisées par le conseil national des Polonais en France partout où existent des noyaux d'émigrés polonais. Elles sont présidées par une personnalité du consulat général de Pologne. La presse, et notamment le quotidien « *Gazeta Polska* », participe effectivement à cette active propagande.

Enfin, dans tous les coins, des militants du conseil national vont de maison en maison persuader leurs compatriotes qu'ils savent n'être pas acquis à leurs idées, de la nécessité historique du rapatriement.

Désormais, la propagande déployée en vue du rapatriement ne craint pas de mettre en lumière, les difficultés de vie en Pologne. Elle fait plus appel aux sentiments patriotiques des émigrés qu'à l'espérance d'un bien-être matériel.

Quels sont les effets de cette intense propagande? Il est à noter tout d'abord qu'elle peut se développer à plein sans rencontrer d'opposition manifeste dans les milieux hostiles au gouvernement de Varsovie.

Le CZP profite de ces défections pour publier des témoignages de ces polonais, publie des lettres de polonais qui se disent prêts à rentrer.

### **\*1948, baisse de l'influence, nouveaux problèmes liés aux expulsions de militants, désorganisation au sein du RNP, départ d'un grand nombre de militants**

A travers les différents rapports conservés dans les archives nous remarquons qu'il y a une différence dans la propagande pour les retours entre le bassin houiller du Nord et du Pas de Calais et du bassin Houiller mosellan.

La propagande du RNP fonctionne de façon plus intense en Moselle et ne fait face à aucune contre propagande. Mais des problèmes internes touchent le RNP, de nombreux militants de gauche sont arrêtés et expulsés à cause de leur participation aux grèves qui ont marqué la France en 1947 et 1948.

Le départ de ces militants affaiblit les associations polonaises, qui sont dissoutes faute de membres.

La propagande qui, au cours de l'année 1947 en particulier, était assez intense dans les milieux des ouvriers mineurs polonais des charbonnages de l'arrondissement de Boulay, et avait pour but d'inciter à regagner leur pays d'origine, n'a pas cessé au cours de l'année 1948, mais a revêtu une telle discrétion et a même perdue l'essentiel de son efficacité.

La raison de l'effacement de cette propagande réside dans les effets salutaires qu'ont produit, courant février 1948 sur les colonies polonaises des charbonnages de Creutzwald la Croix et Faulquemont, les arrestations des responsables de la section PPR. Ils étaient chargés du recrutement des volontaires et des formalités à remplir par les partants.

Le non renouvellement de l'accord entraîne automatiquement, l'arrêt progressif de la propagande pour les retours. La propagande menée désormais est uniquement basée sur l'opposition entre le gouvernement polonais en Londres et le gouvernement légal en Pologne.

### **III: L'organisation et le déroulement des retours**

#### **A) La prise de décision**

## **Les diverses motivations**

Les motivations sont diverses et variées, elles peuvent influencer les unes sur les autres.

### **- raisons politiques**

Le but était de participer au redressement du pays, reconstruire le pays. Pour d'autres, sympathisants communistes, le but était de rentrer dans un pays qui leur correspondait politiquement. D'autres encore mal intégrés, ne voulaient plus rester en France.

*« Nous partons pour ne plus être considérés comme des étrangers, nous voir ouvrir des portes et pouvoir ainsi accéder à des situations qu'on ne peut pas atteindre en France, on nous considère comme une race inférieure et on nous le fait bien sentir. »*

### **- raisons sociales**

Une active propagande a été menée autour des réformes sociales réalisées par le gouvernement de Varsovie. Cette propagande consistait à représenter aux yeux des « indécis » les nombreux avantages qui découleraient pour eux de leur retour en Pologne: salaire plus élevé, travail assuré, ravitaillement important, régime spécial pour les mineurs, logement garanti.

### **- raisons personnelles**

Un certain nombre de polonais éloignés de leurs parents demeurés en Pologne et désireux de les revoir ont profité de l'occasion qui leur était offerte pour regagner le sol natal.

D'autres sont repartis dans le dessein de reprendre la gérance des biens acquis avant la guerre, d'autres encore pour bénéficier d'un héritage.

Mais surtout il semble qu'un certain nombre d'entre eux aient été particulièrement alléchés par la perspective d'un rapatriement entièrement gratuit.

## **B) L'organisation des voyages**

### **1 : les formalités administratives**

Dès que l'accord a été conclu le 20 février 1946 entre le gouvernement français et le gouvernement polonais pour le rapatriement des travailleurs polonais et leurs familles, des commissions locales de rapatriement ont été instituées au cours de réunions organisées par le conseil national.

Les étrangers désireux d'être rapatriés remplissaient un questionnaire de rapatriement rédigé en langue française et polonaise, ainsi qu'un questionnaire pour l'obtention d'un passeport.

Ces questionnaires étaient réalisés pour répondre aux besoins de main d'œuvre et pouvoir permettre à la commission mixte d'organiser au mieux les départs.

Ils étaient remis au Président de la section locale du CNP qui, après avoir donné son avis sur la demande de rapatriement, les faisait parvenir au groupe intéressé des houillères nationales qui, après avis, les transmettait à la commission mixte franco-polonaise à Paris.

Quand la commission mixte franco-polonaise avait donné son agrément, les candidats au rapatriement subissaient une visite médicale. La liste des rapatriés était définitivement établie d'après cet examen. Une huitaine de jours avant la date de départ, les intéressés sont avisés par les

soins des commissions locales.

Avant le départ ils régularisaient leur situation administrative, ils devaient prouver leur solvabilité et se munir de passeports avec des photos. Les enfants naturalisés français accompagnent leurs parents et sont munis de passeports français.

Enfin, trois semaines avant leurs départs, les « ré-émigrés » devaient démissionner de leur travail et quitter leurs appartements.

## **2 : la préparation du départ**

### **Le départ, atmosphère, les cérémonies d'adieux**

Selon la plupart des témoignages, le départ de France se déroulait de la même manière. Toute la population locale se réunissait à la gare pour saluer les Polonais qui retournaient au pays. Les personnes présentes à ces manifestations étaient leurs familles, leurs voisins ainsi que les représentants des autorités locales. Les associations polonaises saluaient les « ré-émigrés » en présentant les étendards nationaux et chantaient des chansons patriotiques. Les femmes offraient des fleurs aux familles. Les trains étaient décorés avec des couronnes de fleurs et des inscriptions patriotiques.

A la tête du cortège de départ, se trouvaient les représentants municipaux et miniers. Le maire ou les élus locaux faisaient des discours de salutation.

Le tout était accompagné de discours d'autorités polonaises et françaises.

## **C) Une nouvelle vie**

### **1: Arrivée sur place, organisation par les autorités polonaises**

Les transports traversaient l'Allemagne et la Tchécoslovaquie jusqu'à la station frontière de Miedzylesie, où les attendaient un point d'étape du PUR (secrétariat général au rapatriement). Le PUR devait s'assurer de loger provisoirement les ré-émigrants sur les différents points d'étapes, ainsi que trouver différents moyens de transport pour les acheminer sur leurs lieux d'habitation définitifs.

Les différents convois de Polonais arrivant de France étaient dès le départ divisés entre les ouvriers industriels, mineurs et travailleurs agricoles.

Les ouvriers et mineurs étaient dirigés dans les régions industrielles où ils étaient installés dans des appartements ayant tout le confort. Quant aux ouvriers agricoles ils étaient dirigés dans des propriétés possédant des terres cultivables, des animaux de ferme ainsi que du matériel agricole.

Pour l'installation à la campagne, le ministère des terres récupérées et le ministère de l'agriculture ont désigné à chaque département un nombre précis de fermes ou de propriétés. La colonisation des terres agricoles était dirigée avant tout vers la Basse Silésie. Déjà sur le territoire français, les agriculteurs polonais ont mis en place des coopératives, ils sont arrivés en Pologne avec leur propre administration.

De prime abord nous pouvons constater que les « ré-émigrés » sont installés en majorité, 76%, dans les départements de l'Ouest de la Pologne et plus précisément dans la région de la Silésie (Wroclaw,

41% et Katowice, 20%). Les départements du centre, plus agricoles n'absorbent que 23,70% de cette population de « ré-émigrés », avec une majorité pour les départements de Lodz et Poznań.

## **2: Leur nouvelle situation et ses conséquences**

Selon Guy Monge, chargé du consulat de Wroclaw:

*« Presque tous, qu'ils soient rapatriés depuis un an ou depuis deux an, manifestent un très vif mécontentement à l'égard de leur condition présente.*

*Ils étaient persuadés d'accroître l'aisance matérielle de leur existence, et leur rapatriement s'est traduit par un appauvrissement causé par une diminution de capital et de revenu. En effet, ils ont dû abandonner l'installation qu'ils avaient amélioré au prix d'économie et de temps et de vendre les objets et les meubles qu'ils ne pouvaient plus apporter. D'autre part leurs salaires sont très inférieurs à ceux qu'ils percevaient en France.*

*Ils attendraient cependant, avec patience, une amélioration des conditions matérielles de l'existence, une augmentation des salaires et le perfectionnement indispensable de l'équipement du pays, si l'état du milieu social et politique ne leur rendait pas aussi désagréable leur séjour dans ce pays.*

*Ils subissent l'action du parti ouvrier polonais et l'atmosphère de crainte et de suspicion qui l'accompagne, comme les Polonais qui n'ont jamais quitté la Pologne, mais de plus ils souffrent de se sentir méprisés par ces derniers pour être attachés à la France et d'être devenus trop « fragiles » pour goûter la vie rude de l'Europe Orientale.*

*Il ne leur reste qu'à tenter le franchissement de la frontière en s'exposant au risque de subir un emprisonnement de 1 à 3 mois, en cas d'échec, ou de laisser une famille dans la misère pour un temps indéterminé en cas d'insuccès. »*

## **Conclusion**

Les retours n'ont touché que 17% de l'émigration polonaise en France mais ils ont entraîné des bouleversements au sein de cette communauté. Les retours sont devenus un véritable enjeu pour les principaux groupements politiques. De très gros efforts de propagande vont être fournis par les différents groupements. Nous remarquons que cette propagande est non seulement évolutive mais aussi fluctuante, elle se calque tout au long des retours sur la politique menée par le gouvernement polonais et le gouvernement polonais à Londres.

Dans l'ensemble les retours sont bien organisés, le but est d'encourager le maximum de polonais à rentrer au pays. L'installation se fait plus au moins bien, mais la réalité rattrape rapidement ces « ré-émigrés ».

Maurice Rivoire, Consul de France à Szczecin donne son opinion sur la situation de ces « ré-émigrés ».

*« Venus de France dans l'enthousiasme du retour à la glorieuse patrie et de rêves de pactole, ils sont lancinés par le dard, chaque jour plus aigu, de la déroutante impression de se trouver dans un pays étranger, avec lequel ils se trouvent en profonde discordance. Si une jacquerie était prévisible, ils en seraient les plus revanchards. Au demeurant, la police secrète veille, prévoie, pourvoit. »*

+++++